

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 JANVIER 2019**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 14 janvier 2019, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-19-001**

##### **HV - Aménagement des stationnements rues Montcalm et Élizabeth Certificat de paiement no 3**

Considérant que la compagnie Danis Construction Inc., qui a obtenu le contrat pour le projet mentionné en rubrique, a produit une réclamation pour des travaux exécutés en date du 14 décembre 2017 intitulé "Certificat de paiement #3";

Considérant que l'architecte Daniel Cournoyer, dûment mandaté pour la surveillance des travaux du projet mentionné en rubrique, a procédé à une analyse du certificat de paiement #3 produit par ledit entrepreneur et recommande le paiement au montant de 12 553,57 \$, incluant les taxes;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel entérine le paiement de 12 553,57 \$, incluant les taxes, à l'entrepreneur Danis Construction Inc. pour les travaux effectués en date du 14 décembre 2017, le tout tel que décrit au certificat de paiement #3 et conformément aux recommandations de l'architecte Daniel Cournoyer, lesdits travaux étant financés à même le budget courant pour un montant de 43 000 \$, d'une réaffectation de 102 965 \$ provenant du poste budgétaire 03-100-00-711 et le solde à même le surplus accumulé.

#### **RECOMMANDATION CP-19-002**

##### **Renouvellement des infrastructures municipales des rues Catherine, Moreau, Pie X et partie de Saint-Pierre Décompte progressif no 5**

Considérant que la compagnie Danis Construction Inc., qui a obtenu le contrat pour le projet mentionné en rubrique, a produit une réclamation pour des travaux exécutés en date du 17 décembre 2018 intitulé « Décompte progressif no 5 »;

Considérant que la firme d'ingénieurs conseils FNX-INNOV, dûment mandatée pour la surveillance des travaux du projet mentionné en rubrique, a procédé à une analyse du décompte progressif no 5 produit par ledit entrepreneur et recommande le paiement au montant de 243 339,41 \$ incluant les taxes et une retenue de 10%;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel effectue le paiement de 243 339,41 \$ incluant les taxes et la retenue de 10%, à l'entrepreneur Danis Construction Inc. pour les travaux effectués en date du 17 décembre 2018, le tout tel que décrit au décompte progressif no 5 et conformément aux avis de la firme d'ingénieurs conseils FNX-INNOV, lesdits travaux étant financés par le règlement d'emprunt numéro 373.

## ARÉNA

### **RECOMMANDATION CP-19-003**

#### **Demande des Corps de Cadets C.C.L.N. et C.C.M.R.C. de la Ligue navale, succursale de Sorel Utilisation du Centre Récréatif Aussant pour sa revue annuelle les 4, 10 et 11 mai 2019**

Considérant que les Corps de Cadets C.C.L.N. et C.C.M.R.C. de la Ligue navale, succursale de Sorel, ont demandé le prêt du Centre Récréatif Aussant (aréna) pour la présentation de la Revue Annuelle 2019;

Considérant que l'aréna n'est pas disponible le 4 mai 2019 et que la tenue de la Revue Annuelle engendre des coûts importants à la Ville pour couvrir le temps supplémentaire des cols bleus;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'Aviser les Corps de cadets C.C.L.N. et C.C.M.R.C. de la Ligue navale, succursale de Sorel, que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ne peut acquiescer positivement à la demande pour les raisons invoquées ci-haut.

### **RECOMMANDATION CP-19-004**

#### **39<sup>e</sup> Édition du Tournoi provincial Atome du Club Optimiste de Sorel-Tracy du 3 au 13 janvier 2019 - Félicitations**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'adresser ses sincères félicitations à l'organisation du Tournoi provincial Atome du Club Optimiste de Sorel-Tracy qui a remporté un autre franc succès lors de la présentation de leur 39<sup>e</sup> Édition au Centre Récréatif Aussant qui s'est tenue du 3 au 13 janvier 2019.

## PARCS ET LOISIRS

### **RECOMMANDATION CP-19-005**

#### **Location des salles municipales Politique locative – 2019**

Considérant que les membres du Conseil désirent offrir les salles municipales en location;

Considérant qu'il y a lieu de confirmer la politique de location des salles municipales tenant compte des différentes périodes d'utilisation;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la politique de locations des salles municipales soit reconduite comme suit:

- **Salle no. 1 (salle Olivar Gravel)**
  - du 7 janvier au 15 décembre : 400 \$ (taxes incluses) et une (1) seule location autorisée du vendredi au dimanche
  - du 16 décembre au 6 janvier: 500 \$ (taxes incluses)
  - Location à l'heure - activité spécifique (cours de groupe): 30 \$/heure (taxes incluses)
- **Salle no. 2 (petite salle)**
  - du 7 janvier au 15 décembre : 200 \$ (taxes incluses) et une (1) seule location autorisée du vendredi au dimanche
  - du 16 décembre au 6 janvier: 250 \$ (taxes incluses)
  - Location à l'heure - activité spécifique (cours de groupe): 20 \$/heure (taxes incluses)
- **Restrictions** : Les salles no. 1 et no. 2 ne peuvent être louées simultanément par deux locataires différents.

**RECOMMANDATION CP-19-006**

**Adoption des formulaires demande d'emploi  
pour le terrain de jeux et la piscine municipale**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'adopter les formulaires de demande d'emploi pour le terrain de jeux et la piscine municipale ajoutant à ceux-ci l'adresse courriel, le tout tel qu'apparaissant sous les annexes « A et B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et autorise également la publication, dans un journal local, d'une offre d'emploi pour lesdits postes.

**RECOMMANDATION CP-19-007**

**Féerie des Lumières du 11 au 13 janvier 2019**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QU'une rencontre devra avoir lieu à une date ultérieure pour faire le bilan de la 5<sup>ième</sup> Édition qui fût couronnée d'un grand succès.

**RECOMMANDATION CP-19-008**

**Concours de décoration de Noël 2018**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

De procéder, lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil du mois de février 2019, à un tirage au sort pour le concours de décoration de Noël 2018 et de verser un bon d'achat, par quartier, de 100 \$ aux occupants des propriétés qui seront sélectionnées.

**RECOMMANDATION CP-19-009**

**Utilisation de la rampe de mise à l'eau  
au parc de la Pointe-aux-Pins  
Tarification du stationnement 2019**

Considérant que les membres du Conseil désirent reconduire la politique de tarification de l'exercice 2018 pour l'utilisation du stationnement de la rampe de mise à l'eau;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel offre la gratuité pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau au parc de la Pointe-aux-Pins.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel établisse une tarification pour le stationnement à 25 \$ pour les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel et à 100 \$ pour les non-résidents.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel maintienne la politique d'attribution des 50 passes au parc de la Pointe-aux-Pins en priorisant une période d'inscription pour les résidents de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 13 au 24 mai 2019.

**RECOMMANDATION CP-19-010**

**Parc de la Pointe-aux-Pins  
Réhabilitation de la berge  
et de la rampe de mise à l'eau**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a reçu les certificats d'autorisation des ministères pour le projet mentionné en rubrique;

Considérant les membres du Conseil désirent s'enquérir auprès d'une firme d'architecte paysagiste des estimations de coût pour les divers travaux à être réalisés;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE mandater la firme d'architecte paysagiste Objectif Paysage pour produire une demande de subvention pour le projet de réhabilitation de la berge et de la rampe de mise à l'eau au Parc Pointe-aux-Pins, pour produire une estimation des honoraires d'ingénieurs pour les plans et devis requis pour ledit projet ainsi qu'une estimation révisée du coût des travaux de réhabilitation.

**RECOMMANDATION CP-19-011**

**Marché Urbain Pierre-de-Saurel**  
**Offre de service - Été 2019**  
**Potager communautaire**

Considérant que le Marché Urbain Pierre-De Saurel a offert un service d'expertise urbaine en agriculture pour l'aménagement d'un potager communautaire accessible à tous qui fût bien apprécié par les citoyens;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE demander au Marché Urbain Pierre-De Saurel de fournir une offre de service en expertise urbaine en agriculture pour un potager communautaire au parc Olivar Gravel pour l'été 2019.

**RECOMMANDATION CP-19-012**

**Certificat de paiement #6**  
**Projet Pôle milieu de vie**  
**Aménagement d'un parc**

Considérant que la compagnie Construction Beaulieu et Bergeron Inc., qui a obtenu le contrat pour le projet mentionné en rubrique, a produit une réclamation pour des travaux exécutés en date du 14 décembre 2017 intitulé "Certificat de paiement #6";

Considérant que Daniel Cournoyer, architecte, dûment mandaté pour la surveillance des travaux du projet mentionné en rubrique, a procédé à une analyse du certificat de paiement #6 produit par ledit entrepreneur et recommande le paiement au montant de 25 872,03 \$, incluant les taxes;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel effectue le paiement de 25 872,03 \$, incluant les taxes, à l'entrepreneur Construction Beaulieu et Bergeron Inc., représentant le retenue pour les travaux effectués en date du 14 décembre 2017, le tout tel que décrit au certificat de paiement #6 et conformément aux recommandations de l'architecte de Daniel Cournoyer, lesdits travaux étant financés à même le règlement d'emprunt numéro 366, d'une réaffectation de 20 000 \$ provenant du poste budgétaire 03-100-00-756 et le solde à même le surplus accumulé.

**La conseillère Mélanie Gladu doit quitter la réunion ayant un autre engagement.**

**SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ**

**RECOMMANDATION CP-19-013**

**Subvention, Cotisation, Publicité**

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- École secondaire Bernard-Gariépy  
Galas reconnaissance 2018-2019 **100,00 \$**
- Société Historique Pierre-de-Saurel  
Adhésion 2019 **200,00 \$**

## AUTRES OBJETS

### RECOMMANDATION CP-19-014

#### **Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique** **Adoption**

Considérant que le transport des personnes et des marchandises constitue une part importante des émissions de gaz à effet de serre (GES) dont la hausse a un impact sur le réchauffement climatique;

Considérant que les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) constatent l'urgence d'agir en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de protection de l'environnement;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel subit déjà les conséquences de cette crise climatique avec des pluies et des crues plus importantes, l'augmentation et la fréquence des canicules en été, elles-mêmes renforcées par le phénomène d'îlots de chaleur urbains (ICU);

Considérant que 70 % des émissions de GES, dont la hausse a un impact sur le réchauffement climatique, proviennent des villes et que, comme gouvernement de proximité, celles-ci ne disposent pas toujours des ressources financières pour y faire face;

Considérant que les municipalités ont un rôle important à jouer au niveau de la lutte contre les GES et la mise en place de mesures d'atténuation et d'adaptation;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel :

1. incite les municipalités à mettre en place des mesures visant à accroître le transfert modal de l'automobile vers le transport en commun et les modes actifs de déplacement (marche et vélo);
2. reconnaisse que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines où les municipalités peuvent agir plus directement, comme l'urbanisme, le transport et l'aménagement du territoire, sont nécessaires à court terme pour limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC;
3. demande aux gouvernements du Québec et du Canada:
  - de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'implantation de mesures visant l'adaptation aux changements climatiques, incluant la transition énergétique;
  - d'appuyer concrètement les municipalités à faire face à l'urgence climatique;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre du Québec, au Premier Ministre du Canada, aux Ministres provincial et fédéral de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, au Député provincial de Richelieu et au Député fédéral de Bécancour-Nicolet-Saurel

### RECOMMANDATION CP-19-015

#### **MRC de Pierre-De Saurel** **Service des cadets** **Saison estivale 2019**

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel, dans sa résolution 2018-11-414, est autorisée à signer l'entente de partenariat relative à la fourniture des services de cadets de la Sûreté du Québec (été 2019);

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire continuer son partenariat relative à la fourniture des services de cadets de la Sûreté du Québec (été 2019) ainsi que sa contribution financière audit service;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel renouvelle son entente de partenariat ainsi que sa participation financière relative à la fourniture des services de cadets de la Sûreté du Québec (été 2019).

**RECOMMANDATION CP-19-016**

**Présentation du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2017**

**Approbation**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel approuve le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2017 de la Ville et approuvé par le MAMH.

**RECOMMANDATION CP-19-017**

**École Martel**

**Don de canettes et bouteilles**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel autorise l'école Martel à prendre toutes les canettes et bouteilles consignées, en guise de don, se trouvant dans les bacs de récupération à l'Hôtel de Ville.

**RECOMMANDATION CP-19-018**

**UMQ - CRM**

**Offre de service**

Considérant que l'UMQ a déposé une offre de service pour la négociation de la convention collective des cols blancs et bleus;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'offre de service de l'UMQ, déposée le 9 janvier 2019, pour la négociation de la convention collective des cols blancs et bleus.

**RECOMMANDATION CP-19-019**

**Dre Janie Cournoyer**

**Félicitations**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE les membres du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adressent ses plus sincères félicitations au Dre Janie Cournoyer pour l'obtention de son doctorat en science de l'activité physique.

**CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP-19-020**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

- A N N E X E « A » -

(Commission permanente du 14 janvier 2019)



**IDENTIFICATION**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

Adresse courriel:

No Assurance sociale :

Date de naissance :  jour  mois  année

Sexe :  féminin  masculin

Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur :

**POSTE SOLLICITÉ**

Chef moniteur(trice)                       Moniteur(trice)

**QUALIFICATIONS**

1. Avez-vous suivi un cours de la Croix-Rouge, ou d'un autre organisme, portant le nom de «secourisme» Urgence - Général - R.C.R. ?  
 Oui             Non  
Si oui, quelle est la date d'expiration ?  jour  mois  année
2. Si vous suivez présentement un cours de la Croix-Rouge, ou d'un autre organisme, portant le nom de «secourisme» Urgence – Général – R.C.R., veuillez mentionner la date que le cours se terminera.  
 jour  mois  année
3. Veuillez mentionner tout autre cours pertinent que vous suivez ou avez suivi.

- A N N E X E « A » - (suite)

(Commission permanente du 14 janvier 2019)

**SCOLARITÉ**

1. Quelle institution fréquentez-vous ?

- Secondaire       Cégep       Université

2. Quel niveau avez-vous complété et dans quel domaine d'étude?

**EXPÉRIENCE DE TRAVAIL**

Veillez décrire vos expériences de travail pour un emploi identique ou semblable.

**PREUVES OBLIGATOIRES**

Vous devez joindre **obligatoirement**, avec votre demande d'emploi, tous les documents prouvant votre statut d'étudiant, vos qualifications, etc.

Signature:

Date:

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

**Lire attentivement**

1. Avoir 16 ans lors du début de l'emploi (avoir une preuve lors du dépôt de la demande).
2. Être étudiant pour l'année en cours (août 2018 à juin 2019). Veuillez fournir les documents prouvant votre statut d'étudiant.
3. Avoir dûment rempli la présente formule et l'avoir fait parvenir par courrier au 700, rue Montcalm, Saint-Joseph-de-Sorel, QC, J3R 1C9 ou par courrier électronique à l'adresse [ville@vsjs.ca](mailto:ville@vsjs.ca), **au plus tard le 22 mars 2019** et **ne pas oublier de joindre tous les documents requis**.
4. Avoir réussi **le cours de secourisme de la Croix-Rouge, ou d'un autre organisme**, au plus tard le 1er juin 2019 et faire parvenir une photocopie de la réussite de ce cours **sinon votre candidature ne sera pas prise en considération**. N.B. Vérifiez la date d'expiration sur votre carte.
5. La priorité sera accordée aux étudiants qui ont été embauchés la saison précédente et qui ont postulé pour la présente saison **si leur rendement et leur comportement au travail ont été jugés satisfaisants**.
6. Le candidat atteste que les informations qu'il a inscrites sur le formulaire d'embauche sont véridiques et que toute fausse déclaration pourra entraîner son renvoi automatique.
7. Votre numéro d'assurance sociale est obligatoire pour travailler. Si vous ne l'avez pas, vous devez en faire la demande avant le 1er juin 2019.
8. À moins de manque d'application les présents critères d'admissibilité seront les seuls considérés

**NOTE :** Le masculin est employé dans le présent formulaire afin d'en alléger le texte.



- A N N E X E « B » -

(Commission permanente du 14 janvier 2019)



**IDENTIFICATION**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse courriel:

No. Assurance sociale :

Date de naissance :  jour  mois  année

Sexe :  féminin  masculin

Nom et prénom du père,  
de la mère ou du tuteur :

**POSTE SOLLICITÉ**

- Chef surveillant-sauveteur       Surveillant-sauveteur
- Ass. Surveillant-sauveteur       Préposé vestiaire

**QUALIFICATIONS AQUATIQUES**

**1. Qualifications de base**

Cochez votre plus haute qualification seulement et **fournir une preuve de votre carte de qualification** (photocopie).

1.  Médaille de bronze (S.R.S.C.)
2.  Ranimation sénior (S.R.S.C.)
3.  Croix de bronze (S.R.S.C.)
4.  Croix de bronze «barrette» (S.R.S.C.)
5.  Sauveteur national «option piscine» (S.N.S.)

**2. Qualifications pour donner des cours de natation**

- Leader (C.R.)       Moniteur (C.R.)

**- A N N E X E « B » - (suite)**

(Commission permanente du 14 janvier 2019)

**3. Autres qualifications pertinentes**

- A. Secourisme orienté vers la sécurité «Urgence» (C.R. ou autre organisme)
- B. Secourisme orienté vers la sécurité «Général» (C.R. ou autre organisme)
- C. Réanimation cardio-respiratoire (C.R. ou autre organisme)

D. Autres :

S.R.S.C. = Société royale de sauvetage Canada      C.R. = Croix-Rouge  
S.N.S. = Service national de sauvetage

**4 Si vous suivez présentement un cours en sécurité aquatique, veuillez mentionner lequel.**

Quelle date se terminera ce cours ?

À quel endroit suivez-vous ce cours ?

**SCOLARITÉ**

1. Quelle institution fréquentez-vous?

- Secondaire       Cégep       Université

2. Quel niveau avez-vous complété ?

**EXPÉRIENCE DE TRAVAIL**

Veuillez décrire vos expériences de travail pour un emploi identique ou semblable.

**PREUVES OBLIGATOIRES**

Vous devez joindre **obligatoirement**, avec votre demande d'emploi, tous les documents prouvant votre statut d'étudiant, vos qualifications, etc.

Signature:

Date:

**- A N N E X E « B » - (suite)**

(Commission permanente du 14 janvier 2019)

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

**Lire attentivement**

1. Tout candidat qui postule pour un des postes suivants devra respecter, selon le Règlement sur la sécurité dans les bains publics (S-3, r.3), les critères minimaux suivants :
  - o **Préposé au vestiaire** : être âgé de 15 ans ou plus lors de l'embauche et posséder un certificat de la Croix Rouge ou l'équivalent
  - o **Assistant surveillant-sauveteur** : être âgé de 15 ans ou plus lors de l'embauche et posséder une médaille de bronze et un certificat de la Croix Rouge ou l'équivalent
  - o **Chef Surveillant-sauveteur et Surveillant-sauveteur** : être âgé de 17 ans ou plus lors de l'embauche et posséder un certificat de sauveteur national «option piscine»  
*(avoir une preuve de votre âge et des qualifications lors du dépôt de la demande)*
2. Être étudiant pour l'année en cours (août 2018 à juin 2019). Veuillez fournir les documents prouvant votre statut d'étudiant.
3. Avoir dûment rempli la présente formule et l'avoir fait parvenir par courrier au 700, rue Montcalm, Saint-Joseph-de-Sorel, QC, J3R 1C9 ou par courrier électronique à l'adresse [ville@vsjs.ca](mailto:ville@vsjs.ca), **au plus tard le 22 mars 2019** et **ne pas oublier de joindre tous les documents requis**.
4. Une photocopie de vos degrés de qualifications aquatiques doit accompagner votre demande d'emploi, **sinon votre candidature ne sera pas prise en considération**. N.B. Vérifiez la **date d'expiration** sur votre carte.
5. La priorité sera accordée aux étudiants qui ont été embauchés la saison précédente et qui ont postulé pour la présente saison **si leur rendement et leur comportement au travail ont été jugés satisfaisants**.
6. Le candidat atteste que les informations qu'il a inscrites sur le formulaire d'embauche sont véridiques et que toute fausse déclaration pourra entraîner son renvoi automatique.
7. Votre numéro d'assurance sociale est obligatoire pour travailler. Si vous ne l'avez pas, vous devez en faire la demande avant le 1er juin 2019.
8. Un candidat non-résident sélectionné comme sauveteur qualifié sur la piscine principale par manque de résident sauveteur qualifié ne pourra prétendre occuper le poste la saison suivante.
9. À moins de manque d'application les présents critères d'admissibilité seront les seuls considérés.

**NOTE** : Le masculin est employé dans le présent formulaire afin d'en alléger le texte.